



PROJET CENTRE SOCIAL et CULTUREL du Pays Ribérais 2015-2018



Ce document est essentiellement élaboré à partir du travail réalisé par François Coste, le chef de projet du centre social et culturel du Verteillacois, mandaté par celui-ci pour réaliser le diagnostic et la pré-configuration du centre social au territoire de la nouvelle intercommunalité du Pays Ribéracois.

Préambule

La Communauté de Communes du Pays Ribéracois (CCPR) a souhaité déposer le dossier de demande d'agrément pour 2015-2018 auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne (CAF 24), à la place de l'association du centre social et culturel du Verteillacois.

En effet, l'année 2014 est une année de transition pour la CCPR qui a du structurer ses services. Le premier budget voté a d'ailleurs été l'addition des quatre budgets des anciennes intercommunalités (cdc du Ribéracois, cdc du Verteillacois, cdc du Val de Dronne, cdc des Hauts de Dronne). Dans ce budget 2014, il fut décidé de renouveler la subvention au centre social et culturel du Verteillacois. Mais concernant la participation financière de 2015, les élus souhaitaient s'investir d'avantage dans le projet engageant la collectivité pour les quatre prochaines années.

Parallèlement, en juillet dernier, lors de la signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale 2014-2017 entre la CCPR et la CAF 24, cette dernière a interrogé la CCPR concernant son positionnement vis-à-vis du maintien de la subvention au centre social.

La CCPR proposa que les élus soient consultés officiellement lors d'un prochain conseil communautaire.

Le projet social du centre social et culturel du Verteillacois a été présenté en bureau communautaire le jeudi 16 octobre. Il a été repéré que sans cohésion sociale du territoire, il semble vain de construire et légitimer notre nouvelle collectivité. Mais il est aussi apparu que si les élus étaient intéressés par la structure, ils s'interrogeaient sur le mode de gouvernance.

Le président proposa alors que ce soit la CCPR qui présente la demande d'agrément, afin que soit préservé l'outil « *centre social* » avec un conseil d'administration autonome et un budget annexe.

Cette proposition portée par la CCPR fut soumise alors aux membres de l'association afin qu'ils approuvent cette proposition de demande d'agrément par la collectivité. Après discussion, le bureau du centre social accepta la proposition.

Les conseillers communautaires lors de la réunion du 30 octobre dernier ont validés à l'unanimité ce portage intercommunal du projet (délibération en annexe 1). Il a bien évidemment été acté que la collectivité s'engage à perpétuer la philosophie des centres sociaux et culturels et localement à développer les modalités de mise en œuvre d'une réelle démocratie participative.

C'est pour cette raison que c'est la CCPR qui dépose le projet social pour une demande d'agrément de la CAF, pour la création du centre social et culturel du Pays Ribéracois.

C'est pour cette raison également que le projet déposé sera enrichi chaque année par les décisions du conseil d'administration dans une démarche de co-construction impliquant les 4 collèges (élus, associations, habitants, représentants socio-économique). Dans un souci de cohérence et dans une volonté d'instituer une véritable démarche participative les fiches actions seront donc élaborées avec l'ensemble des membres du conseil d'administration. Elles alimenteront au fur et à mesure le projet social du territoire et seront soumises pour validation aux représentants de la CAF 24. C'est pour cette raison qu'elles ne figurent pas pour le moment dans le dossier de demande d'agrément.

"Dans la vie il n'y a pas de solution, mais des forces en marche, il s'agit de les développer et les solutions suivent." St Exupéry

SOMMAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL.....	6
I. DIAGNOSTIC PARTAGE DU TERRITOIRE.....	6
1. LES CONDITIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DU DIAGNOSTIC	6
2. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	7
3. SYNTHÈSE DE L'ACTION 2014	8
4. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC.....	9
II. PRÉSENTATION DES ENJEUX DU PROJET	14
1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET EFFETS ATTENDUS DU CONTRAT PROJET.....	14
2. LES OBJECTIFS DU PROJET 2015/2018 AU REGARD DES MISSIONS CNAF.....	19
3. FICHE PROJET.....	20
RENCONTRES TERRITORIALES.....	20
III. LE PROJET FAMILLE.....	21
1. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET :.....	21
2. ARTICULATION AVEC LE PROJET SOCIAL GLOBAL.....	23
3. LE PLAN D'ACTION, L'ÉCHEANCIER, L'ÉVALUATION	24
4. FICHE D'IDENTITÉ DU RÉFÉRENT FAMILLE	26
IV. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE.....	27
1. ORGANIGRAMME	27
V. CONCLUSION	30

ANNEXES

1. *Délibération CCPR n°2014-207*
2. *Synthèse du forum Citoyen*
3. *Synthèse de l'enquête famille*
4. *Synthèse de la journée partenaire CTG*
5. *Revue de presse*

Fiche signalétique du centre social et culturel

Nom et adresse de l'équipement

Siège social

Communauté de Communes du Pays Ribéracois

11, rue couleau

24600 RIBERAC

Equipement :

Centre social et Culturel du Pays Ribéracois

Av d'Aquitaine

24320 VERTEILLAC

Type de gestion :

Intercommunale

Date du dernier agrément de la CAF au titre de l'animation globale :

1^{ère} demande

Territoire d'intervention :

Territoire communautaire du pays ribéracois – 46 communes

Projet Collectif famille :

1^{ère} demande

Nom du Président : Didier BAZINET

Nom du responsable du centre social et culturel : Jean François VIDAL

1. Diagnostic partagé du territoire

1. Les conditions de la mise en œuvre du diagnostic

Administrateurs et partenaires du CSC du Verteillacois, se sont accordés sur une remise à plat du projet dans le cadre d'une prolongation de l'agrément en 2014, pour :

- Réaliser un diagnostic de territoire partagé
- Aller à la rencontre des habitants et des partenaires et renouer le dialogue, s'interroger sur les perspectives, l'enjeu d'un projet centre social en milieu rural, avec un fonctionnement intercommunal.
- Penser et proposer collectivement un projet centre social ancré sur le territoire, répondant aux besoins mais également s'appuyant sur les ressources et les potentiels des habitants et des associations, tenant compte de l'action des autres partenaires et de l'évolution du territoire¹.

Pour ce faire et suite au licenciement économique de son directeur (18-01-2014), le centre socioculturel du Verteillacois a recruté le 7-05-2014² un chef de projet chargé de :

- ↗ Réaliser un diagnostic partagé sur le territoire de la communauté de communes du Pays Ribéracois (CCPR).
- ↗ Travailler avec les habitants, les partenaires, les acteurs en général et fédérer autour du projet, animer la concertation.
- ↗ Proposer pour 2015/2018 un projet centre social sur le territoire de la communauté de communes.
- ↗ Coordonner les actions engagées en pensant leur adéquation à un projet centre social.
- ↗ Piloter le projet 2014, son développement et sa mise en œuvre dans le respect des orientations retenues et en s'accompagnant d'une démarche de concertation et d'évaluation avec les partenaires (CAF, MSA, CCPR, FCS24, DDCSPP), créer les outils méthodologiques nécessaires.
- ↗ Réfléchir, être force de proposition sur les ressources du projet (financement, ressource humaine, bénévole).
- ↗ Assurer la rédaction du projet 2015/2018 (*dépôt à la CAF le 15 novembre 2014*).
- ↗ Travailler sous l'autorité du Bureau, coordonner l'équipe autour du projet, et en concertation avec la Fédération des centres sociaux 24.

En fonction de ces divers éléments, et de la réalité actuelle de la structure (défaillances sur le dernier contrat projet), le chef de projet a proposé en début de mission aux administrateurs et aux partenaires (FCS24, CAF, MSA, CCPR, DDCSPP) une feuille de route sous la forme d'une proposition de démarche structurante d'élaboration de projet social territorial participatif (voir infra, méthodologie)³ **basée sur une dynamique de recréation de l'outil centre social sur le territoire.**

¹ Introduction contrat de projet évaluation 2010/2013

² Une première sélection de candidats en début d'année n'a pas aboutie, ce qui a retardé le début de la mission et imposé un calendrier serré.

³ La feuille de route a évolué progressivement en fonction de l'actualité de la mission.

2. Méthodologie du diagnostic

Démarche structurante d'élaboration de projet social territorial

ériode	Action	Description
	Diagnostic social⁴ (4mois)	Une lente et multiple conversation avec les acteurs du territoire...⁵
7 mai au 31 aout	<p>Rencontre des acteurs pour une lecture dynamique et partagée du territoire en vue d'agir</p> <p>Analyser les forces et les contraintes de l'environnement social</p> <p>Rédaction d'un diagnostic de territoire participatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Entretiens semi-directifs individuels et collectifs (administrateurs⁶, institutions, professionnels, élus des 46 communes), portant sur les représentations du territoire (ressources, contraintes, axes de développement), ainsi que sur la présentation de l'outil centre social, et des réflexions qu'il suscite. ↳ Permanence marché de Verteillac.⁷ ↳ Organisation de moments de rencontre, d'échanges et de convivialité⁸. ↳ Mise en place d'un comité de pilotage pour faire « intelligence collective » et être réactif (bureau élargi). ↳ Lettre d'information aux adhérents⁹
	Elaboration projet (2,5 mois)	→ Traduire les données récoltées en données stratégiques en plan d'actions.
Septembre Octobre	<p>Présentation du diagnostic</p> <p>Approfondissement orientations</p> <p>Ecriture du projet social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ↳ CA (11 septembre), mise en place d'ateliers¹⁰. ↳ Comité de pilotage (8 octobre) ↳ Forum citoyen¹¹ (27 septembre). ↳ Enquête familles¹² (RPI Verteillac, Ribérac) ↳ Journée de travail convention territoriale globale (6 octobre).¹³ ↳ Déclinaison des orientations en objectifs opérationnels et en fiches action
Novembre	<p>Validation du projet social</p> <p>Dépôt du projet social (21 Nov.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ↳ CA élargi (13 octobre) ↳ Bureau communautaire (16 octobre) ↳ Conseil communautaire (30 octobre)

⁴ Travailler les données chaudes, les croiser avec les données froides (en lien avec la communauté de communes). Poser les fondations du projet social, fédérer les acteurs, enclencher la participation, faire émerger des personnes ressources.

⁵ Vu la temporalité de la mission ce travail sera à poursuivre lors de la première année d'agrément et à systématiser par la suite.

⁶ Apprécier la mobilisation et la volonté collective de conserver et de développer l'outil CSC.

⁷ A l'aide d'une exposition sur l'outil centre socioculturel (CSC). Mesurer la mobilisation sur le Verteillacois.

⁸ Manque de temps et de mobilisation pour réaliser cet objectif.

⁹ Apprécier la mobilisation des adhérents pour leur centre socioculturel.

¹⁰ Elaboration des fiches actions.

¹¹ **Thèmes** : Comment renforcer le lien social, le lien intergénérationnel et la solidarité- Etre parent en milieu rural-Comment permettre à la jeunesse d'être une ressource sur le territoire-Comment construire ensemble un projet de territoire.

¹² 400 questionnaires remis aux parents. Voir en annexes questionnaire familles.

¹³ Journée de travail avec l'ensemble des partenaires organisée par le CSC et la CCPR. (26 participants).

3. Synthèse de l'action 2014

OBJECTIFS ¹⁴	REALISE	REMARQUES
Réaliser un diagnostic de territoire partagé	Diagnostic basé sur la rencontre de 43 mairies (102 élus) des professionnels et partenaires du territoire (36) des administrateurs du CSC (14), ainsi que sur une étude documentaire	<i>Diagnostic limité par la temporalité de la mission¹⁵</i>
<p>Aller à la rencontre des habitants et des partenaires et renouer le dialogue, s'interroger sur les perspectives, l'enjeu d'un projet centre social en milieu rural,</p> <p>avec un fonctionnement intercommunal</p> <p>Penser et proposer collectivement un projet centre social ancré sur le territoire, répondant aux besoins mais également s'appuyant sur les ressources et les potentiels des habitants et des associations, tenant compte de l'action des autres partenaires et de l'évolution du territoire</p>	<p>CA¹⁶ (26 mai)</p> <p>CA (2 juillet)</p> <p>Comité de pilotage 9 juillet</p> <p>AG (9 juillet)</p> <p>Journée des associations (6 septembre)</p> <p>CA (11 septembre)¹⁷</p> <p>Forum citoyen (27 septembre)¹⁸</p> <p>Journée de travail de la CTG (6 octobre)¹⁹</p> <p>Comité de pilotage (8 octobre)</p> <p>CA (13 octobre)</p> <p>Enquête famille²⁰</p> <p>Présentation du projet au bureau communautaire de la CCPR (16 octobre)</p> <p>Présentation du projet en CA élargi (13 octobre)</p>	<p><i>Difficulté à mobiliser plus d'habitants sur une période aussi courte et sur un territoire aussi vaste</i></p> <p><i>L'année 2015 permettra cette rencontre par le biais des ancrages dans les communes autour des actions, dans une dynamique permanente de co-élaboration</i></p> <p><i>Dynamique de préfiguration</i></p>

Face à une temporalité de six mois le choix a été fait de privilégier la rencontre des élus du territoire avec comme point d'orgue la tenue d'un forum citoyen à même de collectiviser les thèmes abordés lors des rencontres, et mettre en œuvre une intelligence collective. Les professionnels ont également été rencontrés afin de cerner les besoins du territoire et le niveau d'attente concernant un centre social intercommunal. La rencontre des familles s'opèrera en 2015 dans le cadre des actions développées plus bas, véritables leviers de rencontre et de co-construction.

Le diagnostic de territoire sera approfondi également en 2015 à partir notamment de la fonction « veille sociale » de la structure, développée ci-après.

¹⁴ Introduction contrat projet évaluation 2010/2013.

¹⁵ 6 mois et demi à l'échéance du dépôt du contrat projet.

¹⁶ Conseil d'administration du CSC.

¹⁷ Présentation du diagnostic mise en place de commissions de travail.

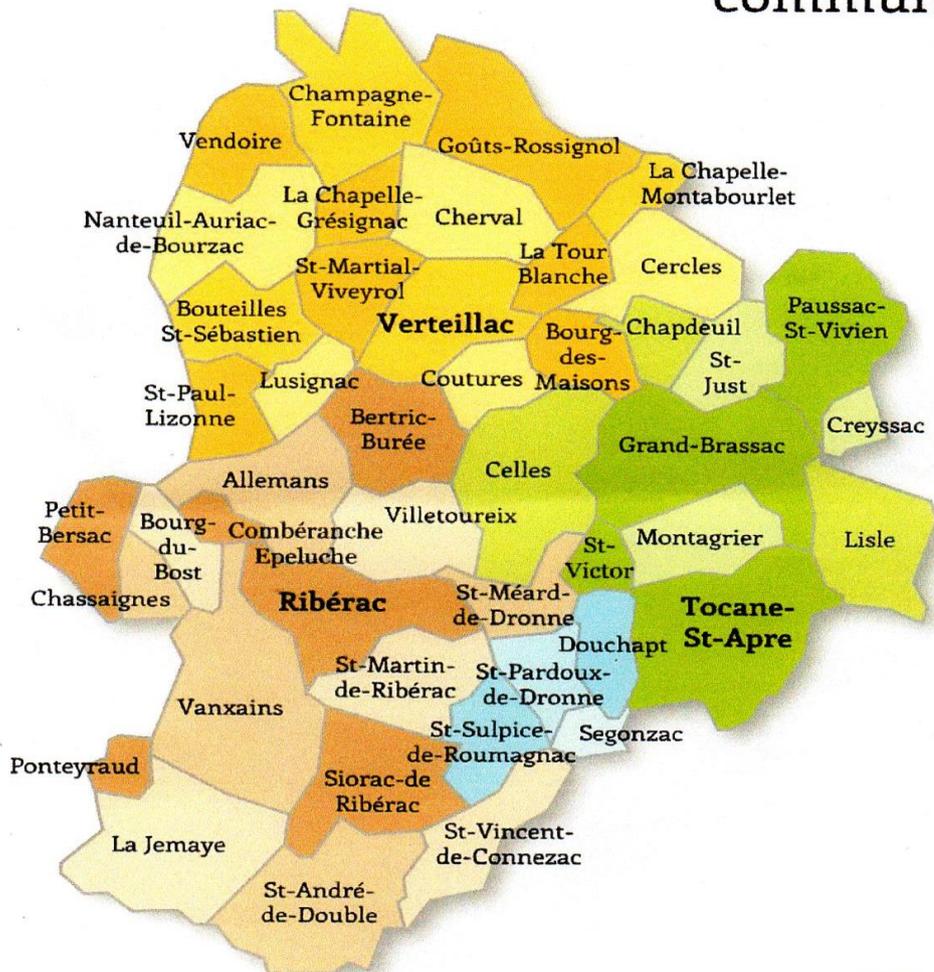
¹⁸ Participants : 55 personnes, 23 communes représentées. Voir en annexes synthèse du forum citoyen

¹⁹ Voir en annexe synthèse de la journée.

²⁰ Enquête par questionnaire (400) RPI de Verteillac et de Ribérac. Voir en annexes synthèse de l'enquête famille

4. Synthèse du diagnostic

46
communes



Le diagnostic territorial réalisé du 7-06-2014 au 14-08-2014, sur la communauté de communes du Pays Ribérais²¹ (46 communes), met en exergue divers éléments et constats nécessitant entre autre **l'intérêt du maintien d'une structure socioculturelle généraliste sur le territoire, mais dans une dimension animation globale et participative revisitée car insuffisamment développée dans les derniers projets.**

L'exploitation des «données froides »²² fait apparaître un territoire rural enclavé, vieillissant²³, marqué notamment par les bas revenus²⁴ et un exode de la jeunesse.²⁵

A noter également, aucun dispositif de médiation familiale sur le territoire.

Les « données chaudes » quant à elles, basées sur la rencontre des élus du territoire et des acteurs professionnels et bénévoles, mettent l'accent du côté des élus et des bénévoles associatifs communaux, sur un vieillissement de la population et son corollaire, **l'essoufflement de la vie associative et la dilution du lien social.**

Le développement et la mise en valeur du patrimoine communal, un « mieux vivre citoyen », apparaît pour beaucoup comme une alternative à développer par centre socioculturel, pour rendre le territoire plus attractif, **mobiliser les ressources, des habitants, du territoire, développer les coopérations avec les acteurs, démultiplier et aider à la vie associative locale.**

La mise en place d'un partenariat concret centre socioculturel/communes apparaît donc nécessaire en appui aux projets de développement, afin d'expérimenter, d'innover dans les actions, de trouver des solutions et des partenariats inédits, en mettant en œuvre l'intelligence collective locale.

Du côté des professionnels, **un partenariat souhaité également avec le centre socioculturel dans son futur déploiement territorial**, émerge avec pour fonctions principales attendues : la concertation, l'innovation, la coordination, l'accueil, l'orientation, la documentation, le développement d'actions collectives autour de thématiques figurant pour la plupart et logiquement dans la convention territoriale globale :

- aider les familles à concilier vie professionnelle vie familiale et vie sociale
- soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants
- accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie
- créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

D'autres thématiques apparaissent dans les échanges concernant : une jeunesse déscolarisée et/ou isolée géographiquement et culturellement, une carence d'équipements jeunesse (notamment sur Ribérais) et petite enfance, des logements insalubres, la nécessité d'une action en direction des gens du voyage, des familles mal préparées à leur

²¹ Remis à la CAF et aux partenaires mi-août

²² Données CAF et MSA. Voir projet famille.

²³ Les plus de 40 ans représentent plus de 60% de la population.

²⁴ Sur la CCPR plus de la moitié des bénéficiaires du RSA sont des familles. 45.6% des allocataires vivent sous le seuil du bas revenu.

²⁵ Moins de 1% des allocataires sont étudiants contre 5,2 % sur le département.

implantation en milieu rural et confrontées à des problèmes de mobilité, la disparition des permanences CAF et MSA sur les territoires, l'absence d'une action famille/parentalité (référénte famille), un éloignement culturel lié à la ruralité, la prévention santé des aînés.

Une analyse récente du territoire du Pays Périgord Vert dans le cadre de son projet de développement²⁶ pose également un ensemble de constats assortis de fiches action concrètes sur les thèmes notamment de :

- **la culture** (offre culturelle des associations mal communiquée, manque d'une dynamique de réseau).
- **la mobilité** (constat d'isolement de certains hameaux, nécessité de services itinérants).
- **du vivre ensemble** (cohésion sociale, désocialisation, précarité, isolement de la population anglo-saxonne).
- **de la santé** (manque de médecins généralistes, coût de l'hébergement en EHPAD, difficultés d'accès aux soins).
- **du vieillissement de la population** (redonner un rôle utile et valorisé aux aînés).
- **de l'exode de la jeunesse** (le modèle de société rurale souhaitable n'est pas forcément un pays de retraités).
- **du manque de lieux d'échanges et d'animations pour la jeunesse.**

Sur le thème de la jeunesse, une rencontre jeunesse le 17-05-2014 (Construire avec les jeunes en Dordogne), conclue sur ces phrases :

« La génération 18/25 se sent fatiguée, en difficulté, méprisée, frustrée, délaissée, le coût de la vie est trop élevée. Ils voudraient que des mesures simples de compréhension, concrètes et en concertation avec eux soient adoptées. Ils ont peur de l'avenir car ils ne peuvent pas se projeter à cause de cette incertitude constante trouver/perdre son travail, contrats précaires, peur de ne pas subvenir à leurs besoins ».

Pour compléter le diagnostic, le Forum Citoyen du 27 septembre ayant mobilisé 55 personnes, soit 23 communes représentées, apporte des pistes d'actions concrètes sur les thèmes mis en débat²⁷. Certaines font l'objet de fiches action développées plus bas (Voir synthèse en annexes).

La journée de travail de la CTG ayant réuni les partenaires du territoire (26 personnes) apporte également des pistes d'actions dont certaines sont prises en compte dans le projet (Voir synthèse en annexes).

Si le territoire présente des manques, des besoins, des difficultés s'exprimant dans la vie sociale, il s'appuie également sur des potentialités. En effet nous pouvons identifier de nombreux atouts et des énergies possibles à travers un partenariat institutionnel, des liens existants entre les acteurs locaux en appui sur un riche réseau associatif avec un fort potentiel. Il existe localement un déploiement d'actions quotidiennes valorisantes et efficaces dans le domaine social et au-delà et des pratiques qui tendent à un développement des enjeux d'éducation populaire, de développement culturel, d'insertion sociale et professionnelle.

²⁶ Réalisée par le conseil de développement du pays : extraits. Voir diagnostic territorial.

²⁷ Comment renforcer le lien social, le lien intergénérationnel et la solidarité- Etre parent en milieu rural-Comment permettre à la jeunesse d'être une ressource sur le territoire-Comment construire ensemble un projet de territoire.

Face à ces besoins repérés et à ces enjeux, le futur centre social intercommunal peut apporter un premier niveau de réponse en termes de réflexion collective et de co-construction d'actions, en complémentarité avec l'existant et en partenariat avec l'ensemble des acteurs, et se positionner à partir de sa fonction d'animation globale, comme un réel animateur du territoire.

II. Présentation des enjeux du projet

1. Objectifs généraux et effets attendus du contrat projet

Constats	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions/pistes d'action ²⁸	Effets attendus/évaluation
<p>Nécessité de ré-asseoir les fonctions de base</p> <p>↓</p> <p>Pilotage animation globale</p> <p>↓</p> <p>Offre coordonnée actions</p> <p>↓</p> <p>Inscription dans une dynamique partenariale Concertation avec les acteurs locaux</p>	<p>Donner au CSC une dimension territoriale</p> <p>Donner au CSC une dimension de veille sociale</p> <p>Mettre en place, au-delà des réponses immédiates à l'urgence, des réponses qui s'attaquent aux causes profondes et véritables des inégalités ou exclusions</p>	<p>Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire</p> <p>Mobiliser le partenariat pour la mise en place d'actions concertées et novatrices en complémentarité des politiques sociales locales Implication active dans le cadre de la Convention Territoriale Globale</p> <p>Développer des politiques coordonnées autour des élus locaux</p>	<p>-Veille sociale -Forum Jeunesse -Assises vieillissement -Réunions thématiques territoriales -Réalisation d'une plaquette sur les missions des partenaires sociaux -Accompagnement du public gens du voyage -Mise en place d'actions de la CTG</p>	<p><i>Conjugaison des compétences et travail en collaboration permanente</i></p> <p><i>Une connaissance approfondie, une écoute permanente du territoire dans la diversité de ses habitants, ses évolutions, ses problèmes, ses dynamismes, ses réseaux</i></p> <p><i>Mise en œuvre d'une intelligence collective</i></p> <p><i>Réactivité face aux problématiques du territoire</i></p> <p><i>Actions concertées et novatrices</i></p>

<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Accueil</p>	<p style="text-align: center;">Etre un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale</p>	<p style="text-align: center;">Proposer une offre globale d'information et d'orientation Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté</p> <p style="text-align: center;">Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire</p> <p style="text-align: center;">Développer les initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition</p>	<p style="text-align: center;">-Aménagement d'un espace accueil documentation convivial -Permanences d'aide sociale -Point info CAF -Point d'accès aux droits -Cyber espace</p>	<p style="text-align: center;"><i>Déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants.</i></p>
<p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">Participation des habitants et soutien à la vie associative</p>	<p style="text-align: center;">Impliquer les habitants dans les choix et animations de projets Mobiliser les ressources, des habitants, du territoire, développer les coopérations avec les acteurs, démultiplier et aider à la vie associative locale</p> <p style="text-align: center;">Promouvoir l'outil CSC et des dynamiques de conscientisation</p>	<p style="text-align: center;">Développer la communication Soutenir les associations Coordonner les actions, mutualiser</p> <p style="text-align: center;">Valoriser les savoir-faire locaux Valoriser les patrimoines communaux</p> <p style="text-align: center;">Développer des actions basées sur l'entraide, la solidarité</p> <p style="text-align: center;">Faire connaître l'action d'un CSC sur les territoires de la CCPR</p>	<p style="text-align: center;">-Réunions thématiques territoriales -Approfondissement du Blog -Soutenir le développement d'actions, d'ateliers animés par les parents -Journée « talents du territoire -Prêt de matériel aux associations - Accompagnement de projets - Aide juridique et comptable -Réalisation de tracts et d'affiches -Repas des voisins -Jeux inter-villages -Animations festives intercommunales -Création d'un onglet centre social et culturel sur le site internet de la CCPR</p>	<p style="text-align: center;"><i>Une valorisation des savoir-faire, et des patrimoines communaux</i> <i>Développement de la vie associative</i> <i>Meilleure coordination des animations du territoire</i> <i>Une mobilisation des habitants</i> <i>Développement du pouvoir d'agir (Auto-organisation des habitants)</i> <i>Développement des pratiques de mutualisation</i></p>
<p style="text-align: center;">↓</p>	<p style="text-align: center;">Mise en place d'une gouvernance</p>	<p style="text-align: center;">Engager une gestion politique</p>	<p style="text-align: center;">-Commissions thématiques</p>	<p style="text-align: center;"><i>Une gouvernance forte et</i></p>

<p>Gouvernance</p>	<p>forte représentative du nouveau territoire composée de quatre collèges (élus, habitants, associations, personnes issues du monde socio-économique)</p> <p>Impliquer les habitants dans les choix et animations de projets</p>	<p>impliquant le plus grand nombre de personnes autour du conseil d'administration, en favorisant différents modes de démocratie participative</p>	<p>-Formation des bénévoles -Réunions thématiques territoriales -Participation de collectifs d'habitants au C.A</p>	<p><i>impliquée</i> <i>CSC foyer d'initiatives</i></p>
<p style="text-align: center;">↓</p> <p>Projet collectif animation famille²⁹</p>	<p>Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale</p> <p>Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants</p> <p>Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie</p>	<p>Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales</p> <p>Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire</p>	<p>-Café des parents (2016) -Point info CAF -Ateliers parents/enfants -Animations ludiques parents/enfant -Permanence accès aux droits -Permanences (ASS, MLI...) -Soutien et actions conjointes avec le RAM (Parentalité) -Diner quizz sur les pratiques numériques familiales</p>	<p><i>Implication des familles</i> <i>Renforcement des liens intra et extras familiaux</i> <i>Réponses de proximité</i></p> <p><i>Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire</i></p>
<p>Insertion socioprofessionnelle</p> <p>manque de structures et d'opérateurs entre l'espace ressource et le monde du travail³⁰</p>	<p>Mettre en place, au-delà des réponses immédiates à l'urgence, des réponses qui s'attaquent aux causes profondes et véritables des inégalités ou exclusions</p>	<p>Mise en place d'actions concertées et novatrices avec les partenaires de la CTG</p>	<p>-Co-voiturage -Développer une structure accueillant les différents publics (jeunes en insertion, demandeur d'emploi) -Mise en place de chantier d'insertion sur l'entretien des chemins de randonnée -Aide à la mise en place de chantier école pour les stagiaires professionnels ou lycéens</p>	<p><i>Des réponses ciblées</i></p>

28 Voir infra : projet famille.

29 Eléments avancés lors de la Journée de travail de la CTG du 6 octobre 2014.

<p>Un territoire rural marqué par le vieillissement de la population et la dilution du lien social</p>	<p>Mettre en œuvre des projets intergénérationnels qui favorisent le lien social, qui viseront, entre autre, à redonner un rôle actif et valorisé aux personnes âgées</p> <p>Agir sur la mobilité et l'ouverture</p> <p>Agir sur la prévention santé</p>	<p>Ecoute de la demande sociale par le biais de l'aide à domicile et les contacts avec les élus municipaux</p> <p>Collecte de la mémoire des personnes âgées en vue de l'élaboration d'un ouvrage collectif (mémoires en Pays Ribérais)</p> <p>-développer le co-voiturage</p> <p>-développer la mémoire, la motricité, l'équilibre alimentaire</p>	<p>-Assises vieillissement</p> <p>-Mémoires en pays Ribérais</p> <p>-Prêt de salle ateliers bien vieillir (CLIC, ASEPT)</p> <p>-Navette solidaire</p> <p>-Initiation et perfectionnement informatique</p> <p>-Repas des voisins</p> <p>Ateliers d'échanges de savoirs personnes âgées/jeunes</p> <p>-Rencontres intergénérationnelles en milieu scolaire</p> <p>- Aide sociale et d'actions de lien social au sein du CIAS</p>	<p><i>Améliorer le « bien vieillir »</i></p> <p><i>Nouveaux liens intergénérationnels</i></p> <p><i>Valorisation des aînés</i></p>
<p>Développer une politique jeunesse</p>	<p>Permettre aux jeunes, habitant sur le territoire, d'être acteurs dans l'espace social</p> <p>Co-construire un projet territorial jeunesse</p>	<p>S'adresser aux jeunes par les réseaux sociaux pour recueillir leurs propositions, leur permettre d'être acteurs dans les échanges intergénérationnels</p> <p>Mise en place d'un « Forum Jeunesse » territorial</p> <p>Développer l'accueil et l'information des jeunes sur la ville bourg</p>	<p>-Mémoires en pays Ribérais</p> <p>-Forum Jeunesse</p> <p>-Création d'un accueil jeune intégrant un Point Information Jeunesse</p> <p>-«Osons jeunes»³¹</p> <p>-Ateliers de réparation et prêt de deux roues</p> <p>-Navettes communautaire</p> <p>-Valoriser ce que font les jeunes (blog communautaire)</p> <p>-Mise à disposition ponctuelle de locaux communaux</p> <p>-Espace de centralisation d'outils numériques</p> <p>-Co-voiturage</p> <p>-Salle d'exposition dédiée à la jeunesse</p> <p>-Aide Technique et financière à des projets de jeunes</p>	<p><i>Faire « intelligence collective » autour des problématiques jeunesse</i></p> <p><i>Meilleure connaissance des problématiques jeunesse</i></p> <p><i>Développement du partenariat</i></p> <p><i>Montage d'actions avec et pour la jeunesse</i></p> <p><i>Mise en place d'une structure d'accueil sur Ribérais</i></p>

<p>Promouvoir l'interculturalité via la mobilité européenne et la coopération internationale</p>	<p>Promouvoir la citoyenneté européenne et l'ouverture des jeunes et moins jeunes à la solidarité internationale</p>	<p>Lutter contre les formes d'exclusion (racisme) et formation à l'interculturalité</p> <p>Développer l'éducation à la citoyenneté européenne</p> <p>Développer la mobilité comme un outil de développement local</p> <p>Promouvoir la solidarité internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la préparation à l'envoi de public en mobilité - Accueil de Service Volontaire Européen - Mettre en place des ateliers sur l'interculturalité - Développer des séjours de jeunes européens - Mettre en place des chantiers internationaux de jeunes - Formation des animateurs à l'interculturalités - Animation d'un réseau d'acteur du territoire à mobilité - Découverte d'autres pratiques professionnelles dans les pays européens 	
<p>Nécessité d'une politique culturelle comme facteur d'attractivité de mobilisation des territoires et d'émancipation</p>	<p>Répondre aux besoins culturels des nouveaux arrivants</p> <p>Dépasser les barrières linguistiques et culturelles pour favoriser l'implication des personnes d'origine étrangère</p>	<p>Mettre en réseau les acteurs culturels pour une meilleure programmation et une meilleure visibilité</p> <p>Co-construire une dynamique culturelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une plaquette sur les animations du territoire - Questionnaire pratiques culturelles <ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'échanges et de rencontre par territoire de la population anglo-saxonne - Cours de FLE (Français langues étrangères) - Jeux de piste autour du patrimoine territorial - Animation de la convention culturelle 	<p><i>CSC acteur territorial du développement culturel</i></p> <p><i>Implication de la population anglo-saxonne dans la vie du territoire</i></p> <p><i>Co-construction d'évènements culturels à dimension intercommunale et territoriale</i></p>
<p>Assurer la transversalité des services de la CCPR</p>	<p>Mettre en place des actions qui sont complémentaires entre les services et répondre à un besoin global de cohésion sociale</p>		<ul style="list-style-type: none"> - RAM, Enfance, Jeunesse, Sport, Culture, CIAS 	

2. Les objectifs du projet 2015/2018 au regard des missions CNAF

Axes structurants	Objectif 1, évaluation	Objectif 2, évaluation	Objectif 3, évaluation
Pilotage animation globale	Etre un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale	Etre un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets	Devenir point info CAF
Offre coordonnée actions	Elargir les actions en direction des jeunes, co-construire un projet territorial jeunesse	Travailler la thématique du bien vieillir collectivement pour la mise en place d'actions concertées et novatrices	Créer de nouveaux liens intergénérationnels à partir d'un travail sur la mémoire
Inscription dans une dynamique partenariale Concertation avec les acteurs locaux	Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire	Mobiliser le partenariat pour la mise en place d'actions concertées et novatrices en complémentarité des politiques sociales locales	Donner au CSC une dimension de veille sociale
Participation des habitants	Impliquer les habitants dans les choix et animations de projets	Mobiliser les ressources, des habitants, du territoire, développer les coopérations avec les acteurs, démultiplier et aider à la vie associative locale	Promouvoir l'outil CSC et des dynamiques de conscientisation
Projet collectif animation famille	Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale	Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire	Co-construire un « café des parents »

3. Fiche projet

Rencontres territoriales

Objectif général : promouvoir l'outil CSC et des dynamiques de participation des habitants

Objectif opérationnel : faire connaître l'action d'un CSC sur les territoires de la CCPR, développer la réflexion sur des thèmes intéressant les habitants, développer le pouvoir d'agir

Public visé : habitants, élus, bénévoles associatifs, habitants	Titre de l'action 5 : réunions thématiques territoriales	
Constats	Description de l'action	Effets attendus
<p>Faire connaître l'outil CSC Impliquer les habitants dans les choix et animations de projets Mobiliser les ressources, des habitants, du territoire, développer les coopérations avec les acteurs, démultiplier et aider à la vie associative locale Mise en place d'une gouvernance forte représentative du nouveau territoire</p>	<p>Mise en place de moments conviviaux de rencontre d'échanges et de réflexion sur les besoins des territoires (Anciennes EPCI), autour de la présentation de l'outil CSC Mise en place ensuite en prolongement, « d'ateliers projets » avec les habitants</p>	<p>Une mobilisation des habitants pour leur territoire Des réponses à des sujets d'intérêt général Une implication dans la gouvernance du CSC Le développement d'initiatives d'intérêt collectif</p>
Territoire : Pays Ribérais	Partenaires : FCS 24, élus, associations, habitants	Calendrier : 4 réunions en 2015
<p>Critères d'évaluation : Mobilisation, inscription aux ateliers, mise en place de projets collectifs, renforcement de la gouvernance du CSC</p>		

III. Le projet famille

1. Les objectifs généraux du projet :

Rappel données froides CAF 2013 :

En 2013, la CAF de la Dordogne a versé des prestations à 2 625 allocataires de la Communauté de communes du Pays Ribéracois. Cette communauté de communes regroupe 4,3% de la population allocataire du département de la Dordogne.

La population allocataire de la communauté de commune du Pays Ribéracois est plus âgée que celle du département : les plus de 40 ans représentent plus de 60% de la population allocataire contre 55% pour le département de la Dordogne.

Parmi les enfants d'allocataires (enfants de moins de 18 ans), les jeunes enfants (moins de 6 ans) sont moins représentés que sur le département : 30,7% contre 32%.

Les familles allocataires sont plus représentées sur la communauté de communes du Pays Ribéracois que sur le département de la Dordogne.

436 allocataires de la CC du Pays Ribéracois bénéficient de la PAJE au 31/12/2013, soit 16,6% (Dordogne : 16,7%).

6,6% des allocataires bénéficient du CMG mode de garde (assistantes maternelles ou garde à domicile) contre 5,9% pour le département de la Dordogne.

Les enfants de moins de 6 ans dont les parents bénéficient du CMG mode de garde sont plus représentés sur la CC du Pays Ribéracois que sur le département de la Dordogne : 22,9% contre 20,4%.

Sur la CC du Pays Ribéracois, 55,3% des allocataires bénéficient d'une aide au logement contre 56,6% sur le département.

- 16,6% bénéficient de l'ALF (Dordogne : 14,6%)
- 24,1% bénéficient de l'ALS (Dordogne : 25,5%)
- 14,6% bénéficient de l'APL (Dordogne : 16,4%)

La CC du Pays Ribéracois comprend une part légèrement plus importante de bénéficiaires AAH que le département de la Dordogne : 12,7% contre 11% pour le département

Les bénéficiaires du RSA sont autant représentés sur la CC du Pays Ribéracois que sur le département de la Dordogne : 19,4% contre 19,5%. Parmi les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires du RSA activité sont plus nombreux que sur le département : 46,5% contre 43,7%.

La part d'allocataires soumis aux droits et devoirs est moins importante sur la CC du Pays Ribéracois que sur le département de la Dordogne : 68,8% contre 70,8%

Sur la CC du Pays Ribéracois, plus de la moitié des bénéficiaires du RSA sont des familles. Cette proportion est plus importante que sur le département : 52,5% contre 49,1%.

Sur la CC du Pays Ribéracois, la proportion d'allocataires à bas revenus est similaire à celle du département : **45,6% des allocataires vivent sous le seuil de bas revenu**. En 2013, le seuil de bas revenus (applicable aux ressources 2012) était de 1021 euros.

Sur la CC du Pays Ribéracois, **53,9% des bas revenus sont des familles**. Cette proportion est de 3,5 points plus importante que sur le département (50,4%)

La CC du Pays Ribéracois comprend 11 dossiers ALSH dont 8 font de l'accueil périscolaire (dossiers ayant une activité 2013). Ils sont localisés sur les communes suivantes :

- Un ALSH sur la commune de Cercles avec accueil périscolaire uniquement
- Un ALSH sur la commune de Champagne et Fontaine avec accueil périscolaire uniquement
- Un ALSH sur la commune de Gout Rossignol avec accueil périscolaire uniquement
- Deux ALSH sur la commune de L'Isle dont un avec accueil périscolaire uniquement
- Deux ALSH sur la commune de Ribérac dont un avec accueil périscolaire uniquement
- Un ALSH sur la commune de St Pardoux de Drone avec accueil périscolaire uniquement
- Deux ALSH sur la commune de Tocane Saint Apre dont un avec accueil périscolaire uniquement
- Un ALSH sur la commune de Verteillac avec accueil périscolaire

La CC du Pays Ribéracois comprend :

- un LAEP localisé sur la commune de Tocane Saint Apre
- 3 actions CLAS situées sur la commune de Tocane Saint Apre
- **aucun dispositif de médiation familiale**

La CC du Pays Ribéracois est pratiquement couvert en totalité par un contrat enfance jeunesse. Seules 3 communes ne sont pas signataires d'un CEJ au 31 décembre 2012.

La pertinence d'un projet famille s'appuie à la fois sur ces données froides, l'évaluation du dernier contrat projet³², et sur une attente des partenaires (unité territoriale notamment)³³ lors de la démarche diagnostic.

Elle s'appuie également sur les objectifs de la convention territoriale globale pour les quatre années à venir, revisités à l'occasion de la journée de travail du 6-10-2014³⁴, et concluant notamment sur ce thème, sur **la nécessité d'un centre social et culturel à vocation itinérante sur le territoire de la CCPR garant de la transversalité des actions et de la participation des familles**.

Rappel des objectifs de la précédente CTG :

- *aider les familles à concilier vie professionnelle vie familiale et vie sociale*
- *soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants*

³¹ « La question de la dispersion des acteurs sociaux dans le temps et dans l'espace est déjà un phénomène repéré dans le précédent contrat de projet, nous réaffirmons que **la remise en œuvre du projet collectif famille** et la réhabilitation du local pour le CSC et ses partenaires résoudraient en grande partie ce problème ».

³² « Une équipe territoriale très riche en actions collectives et un partenariat CAF/MSA/CCPR (CTG) à préserver. **Le CSC pourrait soutenir la dynamique sur le long terme en prenant notamment le relais des actions collectives** ».

³³ Voir en annexes, restitution de la journée des partenaires du 6 octobre 2014.

- *accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie*
- *créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.*

Il va s'agir dès lors et principalement de : **développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social**, avec en préalable la constitution d'un **réseau de partenaires** (Groupe de pilotage) dont les missions seront axées sur le soutien et l'accompagnement à la parentalité, et une implantation dans le territoire d'une référente famille (à mi-temps en 2015 et temps plein ensuite), afin de nouer les relations de confiance indispensables au développement de l'action, et affiner la connaissance des familles.

2. Articulation avec le projet social global

L'action famille s'inscrit donc en complète complémentarité et synergie avec les actions développées plus haut, car « l'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locale). La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire »³⁵.

34 Circulaire CNAF 2012 relative à l'animation de la vie sociale, P 12.

3. Le plan d'actions, l'échéancier, l'évaluation

INTITULE DE L'ACTION	OBJECTIFS et PUBLIC CIBLE	CONTENU DE L'ACTION et calendrier prévisionnel	PARTENARIAT	CRITERES D'EVALUATION
Diagnostic/ciblage	<p align="center">Inventaire de l'existant (Travailleurs sociaux) Affiner la demande sociale (Familles)</p>	<p align="center">Questionnaire par le biais des écoles et du RAM (Janvier/février 2015) Permanence téléphonique (Janvier à décembre 2015) Point relais CAF (Mars à décembre 2015)</p>	<p align="center">CTG, REAAP, ASMAT Mairies, Associations</p>	<p align="center"><i>Qualité et exhaustivité du diagnostic, ciblage de familles et de problématiques familiales</i></p>
Rencontre des familles/mise en dynamique	<p align="center">Entrer en contact avec des familles, nouer une relation de confiance, s'appuyer sur les savoir-faire pour la mise en place d'actions, apporter un premier niveau de réponse aux attentes et besoins</p>	<p align="center">Repas familiaux, pique niques partagés (Mars à juin 2015) Sorties familiales (Juillet aout 2015)</p>	<p align="center">CTG, REAAP, ASMAT Mairies, Associations</p>	<p align="center"><i>Participation des familles, co-construction de projets collectifs, expression de la demande sociale</i></p>
Actions concertées et novatrices/espace ressource	<p align="center">Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie</p> <p align="center">(Familles du territoire, partenaires)</p>	<p align="center">Evaluation collective de l'action pour baliser le projet 2016 (Septembre 2015) Mise en place d'un café des parents (Démarrage début 2016)</p>	<p align="center">CTG, REAAP, ASMAT Mairies, Associations</p>	<p align="center"><i>Mobilisation des familles et des partenaires autour de l'action 2016</i> <i>Co-construction et finalisation du café des familles</i></p>

4. *Fiche d'identité du référent famille*³⁶

MISSION

Développe et met en œuvre les axes d'intervention en direction des familles telles que définies dans le projet social et l'animation collective famille (ACF)

Coordonne et anime les actions familles de manière transversale

ACTIVITES ET RESPONSABILITES

Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions en direction des familles dans le cadre de l'animation collective famille

- Coordonne les projets mis en place au sein du secteur familles : montage de projet, rédaction, élaboration du budget et évaluation
- Organise les actions en direction des familles
- Met en place des outils de suivi et d'évaluation des actions de son secteur
- S'informe des réglementations, des circulaires, des appels à projets et des dispositifs concernant la famille
- Assure une veille sur les dispositifs

Animer des activités et coordonner les différentes activités de son secteur

- Anime les actions en direction des familles et des activités et ateliers
- Met en place et accompagne des dynamiques de groupe (groupes de parole, famille...)
- Participe à l'animation des actions familles du réseau partenarial
- Favorise la transversalité des actions menées en direction des familles entre les différents secteurs

Animer l'équipe

- En accord avec la direction du centre social, supervise et coordonne le travail des stagiaires du secteur familles

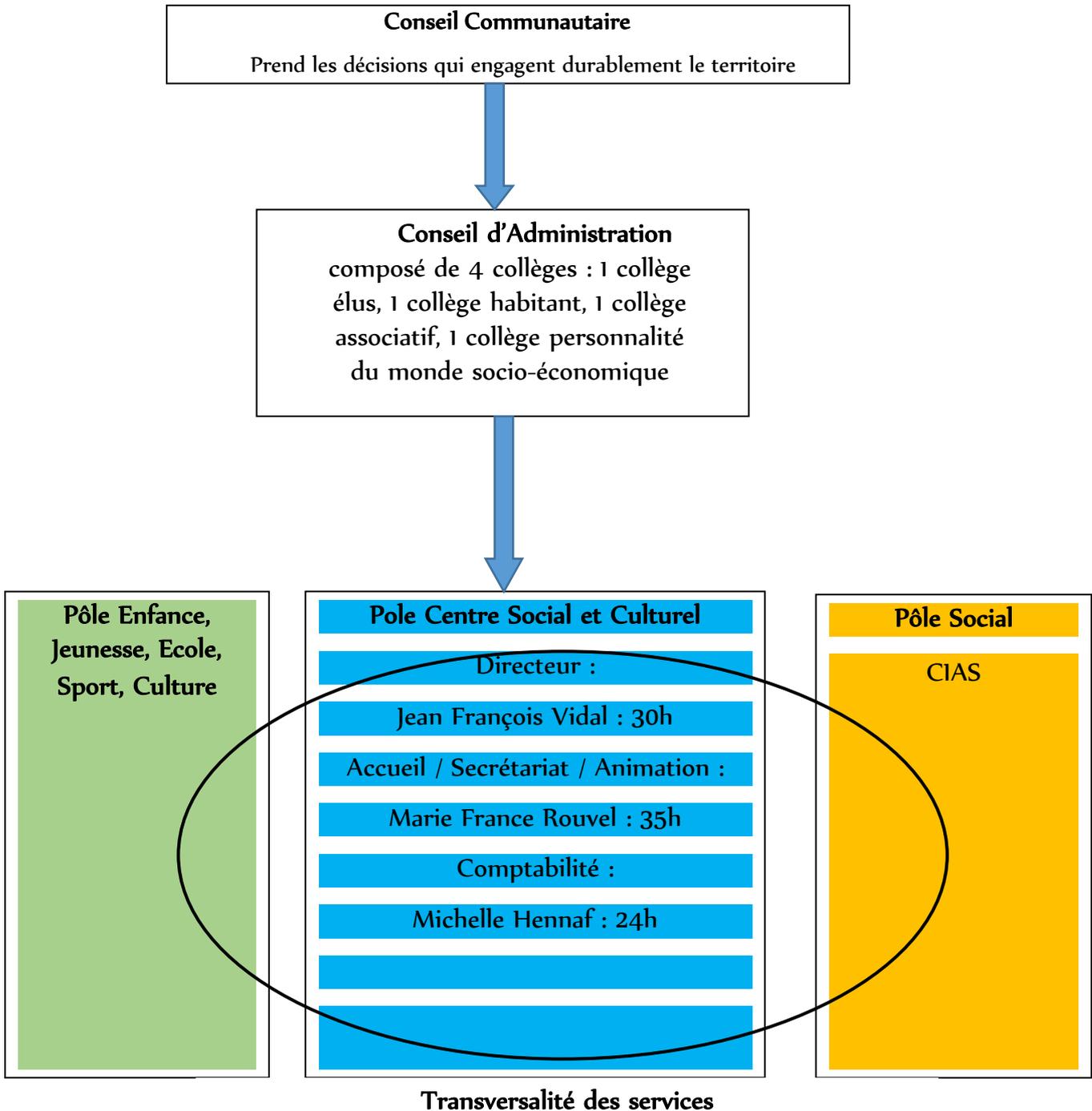
Développer le partenariat

- Développe les partenariats, monte des projets, avec les intervenants de la zone de vie sociale en vue de travailler sur les difficultés repérées et les besoins des familles
- Participe aux instances de coordination du travail social sur son secteur
- Assurer la gestion matérielle, financière et administrative du secteur et le suivi de son budget
- Assure le suivi et la gestion du matériel : inventaire, suivi des stocks
- Est responsable des procédures administratives relatives à son secteur
- Veille au respect des normes et de la réglementation concernant les locaux, les matériels et la sécurité des personnes dans le cadre de son activité
- Participer et contribuer à l'animation globale de la structure
- Participe au développement du projet social : en collaboration avec la direction, participe à la mise en œuvre du projet social
- Veille à l'implication et à la participation des habitants
- Participe aux manifestations du centre

³⁵ Fiche de poste type pour préparer le futur recrutement. Embauche mars 2015.

IV. Présentation de la structure

1. Organigramme



2 Indicateurs budget

LES CHARGES

LIBELLES		Pilotage	Logistique	Activités	TOTAL
60	Achats		2 900,00	2 500,00	5 400,00
TOTAL DES ACHATS		0,00	2 900,00	2 500,00	5 400,00
61	Services Exterieurs	200	600,00	800,00	1 600,00
TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS		200,00	600,00	800,00	1 600,00
62	Autres Services Exterieurs	5 300,00	2 800,00	20 372,00	28 472,00
TOTAL DES AUTRES SERVICES EXTERIEURS		5 300,00	2 800,00	20 372,00	28 472,00
63A	Impôts et taxes et versements sur rémunération				0,00
63B	Autres impôts et taxes				0,00
TOTAL DES IMPOTS ET TAXES		0,00	0,00	0,00	0,00
64	Charges de Personnel	80 689,38		14 992,82	95 682,20
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL		80 689,38	0,00	14 992,82	95 682,20
65	Autres Charges de Gestion Courante		1 000,00		1 000,00
TOTAL DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
66	Charges financières				0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles			0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements				0,00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS		0,00	0,00	0,00	0,00
86	Contributions volontaires			0,00	0,00
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES		86 189,38	7 300,00	38 664,82	132 154,20
TOTAL POUR EQUILIBRE					132 154,20

LES PRODUITS

LIBELLES		Pilotage	Logistique	Activités	TOTAL
70623	PS CAF Animation Famille			8 517,20	8 517,20
70623-aut	PS CAF autres équipements			0,00	0,00
70623-cl	PS CAF ALSH			0,00	0,00
70623-clas	PS CAF CLAS			0,00	0,00
70623-cs	PS CAF CS	36 491,49		0,00	36 491,49
70623-eaje	PSU CAF			0,00	0,00
70623-laep	PS CAF LAEP			0,00	0,00
70623-mf	PS CAF MEDIA			0,00	0,00
70623-ram	PS CAF RAM			0,00	0,00
70641	Participation usagers déductibles PS			0,00	0,00
70642	Participation usagers non déductibles PS			10 000,00	10 000,00
707	Vente de marchandises			0,00	0,00
TOTAL DES VENTES & PRESTATIONS DE SERVICES		36 491,49	0,00	18 517,20	55 008,69
741	Subvention & PS versées par l'Etat			800,00	800,00
742	Subvention & PS versées par la Région			0,00	0,00
743	Subvention & PS versées par le Département			4 000,00	4 000,00
744	Subvention & PS versées par la Commune	29 772,75		29 772,75	59 545,50
7451	PS MSA	4 800,00		0,00	4 800,00
7452	Subvention exploitation CAF (CTG)			1 800,00	1 800,00
746	Subvention Expl & PS EPCI (CCPR CTG + CULTURE)			5 200,00	1 200,00
747	Subvention Expl & PS par entreprise			0,00	0,00

748	Subvention Expl & PS par autre entité publique			0,00	0,00
TOTAL DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		34 572,75	0,00	41 572,75	76 145,50
75	Produits de gestion		1 000,00	0,00	1 000,00
TOTAL PRODUITS DE GESTION		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
76	Produits financiers			0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels			0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions			0,00	0,00
TOTAL DES REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges			0,00	0,00
TOTAL DES TRANSFERTS DE CHARGES		0,00	0,00	0,00	0,00
87	Contributions à titre gratuit			0,00	0,00
TOTAL CONTRIBUTIONS A TITRE GRATUIT		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS		71 064,24	1 000,00	60 089,95	132 154,19
DEFICIT /EXCEDENT					0,00
TOTAL POUR EQUILIBRE		71 064,24	1 000,00	60 089,95	132 154,19

V. Conclusion

L'année 2014, dans le cadre d'un prolongement d'agrément, a permis de définir un nouveau projet de territoire, en réalisant un diagnostic de territoire partagé et en le mettant en débat, en allant à la rencontre des habitants et des partenaires et en renouant le dialogue, en s'interrogeant collectivement sur les perspectives, **l'enjeu d'un projet centre social en milieu rural avec un fonctionnement intercommunal.**

La finalité de ce projet est de répondre aux besoins repérés mais également **s'appuyer sur les ressources et les potentiels des habitants et des associations**, en tenant compte de l'action des autres partenaires, de l'évolution du territoire et du nouveau découpage administratif, dans **une démarche de préfiguration de centre social.**

Ce projet est l'expression d'une volonté collective, d'élus, de professionnels, de bénévoles associatifs et d'habitants, d'avoir **une cohésion sociale sur le territoire**, d'apporter des réponses concrètes, dans **une dynamique permanente de co-élaboration**, afin d'être au plus près des attentes et des besoins des habitants et des citoyens de tout âge, tout en anticipant à l'aide d'une dynamique permanente de veille sociale, les évolutions sociétales à court et moyen terme.

Les projets développés dans ce document pour la première année d'agrément, sont de **véritables « leviers d'action »** qui permettront de baliser concrètement l'action sur les trois années suivantes.

Nous entendons de cette manière positionner résolument le futur centre social intercommunal comme **«un véritable foyer d'initiatives porté par un des habitants, relayé par des élus, associés à des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population »**³⁷.

« Le centre social rural se doit d'être dynamique, innovant, lisible dans son projet et ses actions, tout en préservant les **valeurs de solidarité, de promotion et d'autonomie de la personne, de démocratie participative** (...). L'enjeu est important. Il se doit d'être partagé et compris par l'ensemble des acteurs politiques et financiers, élus associatifs et municipaux, professionnels et bénévoles, habitants...»³⁸

Le Centre Social et Culturel en étant ouvert à l'ensemble de la population va contribuer à répondre aux problèmes sociaux, économiques, culturels, des habitants du territoire communautaire.

Il va participer directement à la création de liens et de cohésion sociale, au développement des identités sociales et de la citoyenneté de toute la population. Il va promouvoir globalement le développement local.

Ses missions et grandes orientations se structurent autour des modalités d'agrément CAF et des valeurs de dignité humaine, de solidarité, de démocratie. Il va s'agir de porter des pratiques développées d'éducation populaire, de développement social et d'aménagement du territoire, des dynamiques culturelles, éducatives, de loisirs humanisant, d'économie et d'économie sociale et solidaire...

Puissions-nous tous ensemble relever ces défis.

³⁷ Extrait de la CHARTE FEDERALE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE France (Adoptée par l'Assemblée Générale de la Fédération des Centres Sociaux de France - Angers, juin 2000).

³⁸ Alain Thibal-Maziat, Président de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Dordogne, septembre 2013